

Démarche	: Relogement des victimes d'inondations dans le Pas-de-Calais - formulaire relatif à la fin de prise en charge assurantielle des frais de relogement
Organisme	: Cellule de relogement des personnes victimes des inondations du Pas-de-Calais

## Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Civilité	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>

## Formulaire

Cette démarche vise à étendre la prise en charge des frais de relogement par l'Etat pour une durée de 6 mois supplémentaires.

### **Vous êtes**

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Particulier

Personne morale de droit privé (association)

Personne morale de droit public (mairie, EPCI)

### **Vous êtes propriétaire ou locataire d'un logement situé sur l'une des communes concernées par un arrêté de catastrophe naturelle ayant fait l'objet d'une déclaration de sinistre auprès de votre assureur**

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Oui

Oui mais je ne dispose pas d'une assurance habitation

Non

**Ce formulaire ne concerne que les propriétaire ou locataire d'un logement situé sur l'une des communes concernées par un arrêté de catastrophe naturelle**

**Pour toute demande de relogement temporaire dans le cadre des inondations, merci de compléter le formulaire suivant :**

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/relogement-des-victimes-d-inondations-dans-le-pas-de-calais>

**Merci de nous indiquer le nom de la compagnie d'assurance auquel le contrat habitation est souscrit**

**Numéro de police / référence du contrat**

**Numéro de référence du sinistre transmis par l'assurance**

**Depuis le 2 novembre, date des premières intempéries reconnues par les arrêtés du 14 novembre 2023 et suivants au titre du régime de catastrophe naturelle, votre logement a été sinistré**

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- une seule fois (1 sinistre)
- à plusieurs reprises (plusieurs sinistres)

**Date du sinistre subi**

**Date du premier sinistre subi**

**Date du dernier sinistre subi**

**Arrondissement**

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Boulogne-sur-Mer
- Montreuil-sur-Mer
- Calais
- St Omer
- Béthune

**Adresse du logement sinistré**

**Complément d'adresse**

**NOM et PRENOM d'au moins un titulaire du titre de propriété ou du bail du logement sinistré**

**Contact**

Le numéro de téléphone indiqué doit impérativement concerter une personne physique joignable et pouvant répondre à toute question concernant la demande

**Contact**

**Composition du foyer**

Merci de nous Indiquer le nombre de personnes qui composent votre foyer ainsi que l'âge des enfants.

**Vous avez déjà fait l'objet d'une déclaration de votre situation sur la plateforme démarches-simplifiées dans le cadre des inondations :**

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Oui

Non

**N° de dossier**

(8 chiffres transmis au moment de votre enregistrement)

**Actuellement, votre relogement est**

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Hôtel

Gîte

VVF/camping

Bailleur privé ou public

Village solidaire mobile-home

Autre

**Date d'entrée dans le logement temporaire**

**Coût du relogement actuel**

Loyer/tarif de location du logement occupé temporairement

**Montant de la prise en charge par l'assurance pour le relogement**

**Pièces justificatives à joindre en complément du dossier**

**Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

Attestation de fin de prise en charge assurantelle ou tout autre document permettant d'établir la fin de prise en charge émis par l'assurance et stipulant le montant

**Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

Convention d'occupation temporaire ou bail laissant apparaître le montant du loyer

**Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

Attestation sur l'honneur de non-habitabilité du logement sinistré.

**Modèle d'attestation sur l'honneur de non-habitabilité du logement sinistré.**

**Le logement occupé actuellement est-il disponible pour les semaines à venir (dans l'attente d'un rétablissement de votre situation) ?**

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Oui - Ce logement est disponible. Ma difficulté est d'ordre financière afin de m'y maintenir dans les semaines à venir

Non - Le logement ne sera plus disponible, je suis en recherche d'une nouvelle solution de relogement temporaire et d'un financement

**Date à laquelle le logement ne sera plus disponible**

**Quel est le périmètre d'éloignement maximal pour lequel une solution de relogement peut vous être proposée ?**

L'offre va prendre en compte vos besoins (composition familiale) et prioriser le facteur de proximité (éloignement minimal de votre lieu de résidence actuel). Toutefois, le choix d'un élargissement géographique, même limité, peut être de nature à faciliter cette recherche.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

moins de 5 km

moins de 10 km

moins de 15 km

Limite de la Communauté de Commune/EPCI

Limite de l'arrondissement

**Disposez-vous d'un véhicule en état de fonctionnement ?**

Cochez la mention applicable

Oui

Non

**L'un des membres du foyer est-il porteur de handicap ?**

Cochez la mention applicable

Oui

Non

**L'offre de relogement doit-elle obligatoirement répondre à la norme PMR (Personne à Mobilité Réduite) ?**

relogement en R0, si besoin avec rampe d'accès, ou disposant d'un ascenseur

Cochez la mention applicable

Oui

Non

**L'offre doit-elle vous permettre d'accueillir un ou plusieurs animaux de compagnie ?**

## Relogement des victimes d'inondations dans le Pas-de-Calais - formulaire relatif à la fin de prise en charge

La proposition de relogement ciblera exclusivement des offres permettant ce type d'accueil

Cochez la mention applicable

Oui

Non

### Autres critères

Dans cette partie, vous pouvez, si vous le souhaitez, porter à la connaissance de la cellule de relogement les informations suivantes :

- établissements scolaires que fréquentent vos enfants
  - la distance entre votre lieu de résidence et votre lieu de travail
  - toute autre information ou critère que vous souhaitez voir pris en compte (garde d'enfant, aidant d'un proche).
- Cette partie est libre. Elle ne revêt aucun caractère obligatoire ou contraignant.